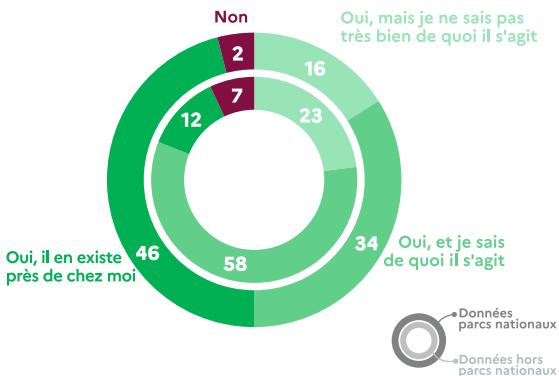


# Connaissance des parcs nationaux

**80 % des personnes vivant à proximité d'un parc national déclarent avoir connaissance de ce dernier.**

**POUR PRÉSERVER LA NATURE, DES AIRES PROTÉGÉES ONT ÉTÉ CRÉÉES PARTOUT EN FRANCE. AVEZ-VOUS CONNAISSANCE DE CHACUN DES PARCS NATIONAUX ?**

En %



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête « Les Français et la nature », 2020. Traitements : SDES, 2020

Selon l'enquête *Les Français et la nature*, menée au printemps 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 4 553 personnes âgées de 16 ans et plus, 70 % des enquêtés métropolitains déclarent savoir ce qu'est un parc national. Cette proportion atteint 80 % parmi les personnes vivant effectivement dans ce type d'aire protégée. Dans les parcs nationaux de montagne, le niveau de connaissance est très élevé. À l'inverse, les enquêtés vivant à proximité des parcs nationaux littoraux (Port-Cros, Calanques) répondent un peu plus fréquemment « ne pas très bien savoir de quoi il s'agit ». Hors du périmètre des parcs nationaux, trois enquêtés sur cinq savent néanmoins ce qu'est un parc national.

22 % des personnes résidant dans le territoire d'un parc national déclarent fréquemment observer une « très grande variété d'animaux sauvages (oiseaux, insectes, mammifères, reptiles, etc.) » à proximité immédiate de chez elles. Dans le reste de la population métropolitaine, seuls 8 % des enquêtés font état d'une très grande biodiversité animale près de leur domicile.

Qu'ils résident ou pas à proximité d'un parc national, les Français s'accordent largement à penser que ce type d'espaces naturels a principalement pour vocation de « protéger les animaux et les plantes menacés » et d'« empêcher la destruction de zones naturelles précieuses sur terre et en mer ». En revanche, les enquêtés vivant dans le territoire d'un parc national ont moins tendance à considérer que ces dispositifs de protection de la nature servent à « améliorer la qualité de vie des populations locales ».